

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

42, Place Jacques-Cartier, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de :

"LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

A CHACUN SON DU

Nous sommes toujours très honorés quand un de nos confrères veut bien reproduire, en nous en donnant crédit, quelque article du "Prix Courant".

Nous les en remercions sincèrement.

Il est regrettable, cependant, que "La Patrie" fasse exception à cette règle, généralement suivie par ses confrères de la presse quotidienne, de rendre à César ce qui appartient à César. En effet, on peut, chaque samedi, voir dans ses colonnes une revue commerciale copiée mot pour mot dans celles du "Prix Courant".

Nous serons très flattés que "La Patrie" continue à puiser largement chez nous, mais à condition qu'elle veuille bien indiquer la source où elle puise.

A chacun son dû.

TARIF ET POLITIQUE

A Indianapolis, à la première convention de la National Tariff Commission, tous les orateurs l'un après l'autre ont dénoncé avec force le tarif actuellement en vigueur aux Etats-Unis et la méthode qui avait été adoptée pour l'établir. Cette convention réunit des hommes de différents partis qui ne sont nullement d'accord sur les changements à apporter au tarif actuel, mais tous sont unanimes à reconnaître qu'il est urgent qu'il soit modifié.

Les orateurs les plus chaleureusement applaudis ont été ceux qui ont déclaré que le tarif devait être établi en dehors de toute question de partisanerie politique ou que le tarif devait cesser d'être le football des partis politiques.

Il faut, pour qu'un membre du Congrès et que le président de l'Association

des Manufacturiers, aient parlé avec autant de vigueur, au sujet de la politique douanière des Etats-Unis, que le mal soit bien grand.

Au Canada, n'avons-nous rien à reprocher aux partis politiques au point de vue du tarif?

Nous voudrions pouvoir répondre négativement à cette question, mais alors il nous faudrait donner un démenti à l'histoire et nous ne le pouvons pas.

Le parti conservateur a été combattu par le parti libéral quand le premier a établi un tarif réellement protecteur de nos industries, bien que le second ait auparavant semé la ruine dans ces mêmes industries en ouvrant aux produits des Etats-Unis nos portes toutes grandes.

C'est de l'histoire ancienne, nous dirait-on. C'est vrai, mais l'histoire de l'industrie des lainages s'écrit encore et nous prouve que les anciens ennemis de la protection des industries nationales n'ont pas changé. On les retrouve dans le même parti. Une industrie se meurt et au lieu de venir à son secours, de lui procurer les moyens de se relever on perd son temps à chercher les causes qui l'ont empêchée de prospérer, on fait enquête en Angleterre pour lui prouver qu'elle a eu tort de ne pas s'enrichir assez pour remplacer son outillage démodé par des machines plus perfectionnées. Si ceux qui, il y a douze ans, ont fait le tarif, avaient suffisamment protégé l'industrie en cause, les manufacturiers pourraient sans doute, sans dommage, suivre le conseil que leur donnent aujourd'hui les auteurs du tarif de 1897.

Il serait temps aussi qu'au Canada on cesse de considérer les conservateurs comme des protectionnistes à tous crins et les libéraux comme des anti-protectionnistes irréductibles. Il faudrait sortir de la politique les questions de tarif de douane pour ne songer qu'aux intérêts des producteurs et des consommateurs, c'est-à-dire à l'intérêt du pays.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Les rapports concernant notre commerce extérieur pendant le mois de janvier dernier viennent d'être publiés; ils montrent que les importations pour la consommation ont été de \$22,586,806; ce qui, comparativement au chiffre de \$23,084,563 pour le mois de janvier 1908, indique une diminution de \$497,757.

Les exportations de produits domestiques ont été cette année, en janvier, de \$15,387,322 et l'an dernier, pour la même mois, de \$20,467,317, soit une diminution de \$5,079,995.

Le montant total des importations et des exportations, y compris l'or et l'argent monnayés et en lingots, a été de \$39,177,675 comparativement à \$47,996,764 en janvier 1908.

L'exportation des produits domestiques présente les changements suivants si on la compare à celle de janvier 1908:

Produits des mines, dim.	\$ 29,517
Produits des pêcheries, dim.	164,714
Produits des forêts, augm.	160,251
Animaux et leurs produits, dim.	1,180,786
Produits de l'agriculture, dim.	3,790,247
Produits des manufactures, dim.	73,508
Divers, dim.	1,471

Pour les dix mois de l'exercice en cours, il est entré pour la consommation \$231,247,039 de marchandises comparativement à \$301,251,524 pour les dix mois de l'exercice précédent, soit une diminution de \$70,004,485 pour 1908-09, et il est sorti pour \$209,970,509 de produits domestiques contre \$214,380,633, d'où diminution cette année de \$4,410,124. L'ensemble des importations et exportations de marchandises a été de \$441,217,548 contre \$515,632,187 l'an dernier, d'où une diminution de \$74,414,639.

En espèces et lingots; les importations ont été de \$9,824,723 en augmentation de \$3,759,527 sur les 10 mois du précédent exercice, alors que les exportations ont été de \$1,413,907 comparées à \$16,160,852 en 1907-08, soit une diminution de \$14,746,945.